

Avis public de révision de la liste électorale

Ville de Trois-Rivières

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, je soussignée, M^e Nathalie Bohémier, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Trois-Rivières.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si le jour du scrutin, soit le 2 novembre 2025, :
 - Vous avez 18 ans accomplis;
 - ET vous avez la citoyenneté canadienne;
 - ET vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - ET vous n'avez pas été déclarée coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années;
 - ET vous remplissez **l'une** des deux conditions suivantes :
 - avoir votre domicile sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec
 - être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières depuis au moins 45 jours.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la ville de Trois-Rivières et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux endroits, jours et heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la ville de Trois-Rivières, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la *Commission de révision* qui y siège.

Centre communautaire Des Ormeaux
300, rue Chapleau

Pavillon Maurice-Pitre
(parc Laviolette)

6455, rue Notre-Dame Ouest

Mercredi **15 octobre 2025** de **13 h à 20 h**;

Jeudi le **16 octobre 2025** de **13 h à 20 h**;

À noter que chaque *Commission de révision* est habilitée à recevoir, traiter et statuer sur toute demande d'inscription, de radiation ou de correction, **peu importe le district électoral** à l'intérieur duquel la personne qui en est l'objet est domiciliée.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Pour plus de détails, consulter le site Web à l'adresse : « election.v3r.net ».

Trois-Rivières, ce 8 octobre 2025.

M^e Nathalie Bohémier, présidente d'élection
Greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 371-1002
Courriel : election@v3r.net
www.v3r.net